**POUR LES FÊTES**

Les CADEAUX les plus utiles et les plus agréables vous les trouverez à la CHAUSSURE **NINA**

**110 Rue Archimède ROUBAIX**

BOTT feutre fourré - Confortable Pyrénées
CHARLES IX, feutre fantaisie, caoutchouc, etc. etc.
BOTTINES et SOULIERS de tout premier choix
SOULIERS sport pour Dames
BOTTINES fatigue Hommes, à 39 francs
SOULIERS fantaisie, teinte mode, Hommes
Grand choix en PANTOUFLES hiver

Même Maison : 99, Rue de la Croix-Rouge — TOURCOING
LA MAISON ACCEPTE LES BONS DU BUREAU DE BIENFAISANCE


## RONCQ

**Service de l'ébouage.** — E nraison du mauvais temps, l'enlèvement des boues et immondices du samedi 24 décembre est remis à une date ultérieure.

**Un bal de bienfaisance.** — A l'occasion des fêtes de Noël, la Celsse des Ecoles organise ce samedi 24 décembre, nn grand bal au profit des œuvres de vacances.

Le Conseil d'administration e'est assuré la concours da l'Amical Jazz.

Ce bal aura lieu comme d'habituda dans la salle du Gymnase Municipal, rue Henri-Barbusse et commencera à 18 heures.

**Philharmonie Ronequoise.** — Ce samedi au café de la Tête d'Or, de 18 à 21 h., cours gratuit da solfège et d'instruments.

**Nécrologie.** — Nous apprenons la mort de M. Marcel Botterman, notre axcellent et dévoué dépositaire vendeur, décédé dans sa 41e année, aprés une longue et pénible maladie.

Ancien élévé de l'école communale de Roneq, M. Botterman était un ces membres les plus dévoués de l'Amicale Lalque de Roncq-Centre. Réputé colombophile, il faisalt partie de la Fédération Colombophile Roncquoise.

Ses funérailles auront lieu lundi 26 à 9 h. 30, en l'église St-Piat. Assemblée à la berriére (gare de Roncq), à 9 h. 30.

Nous présentonta à sa famille nos sincères condoléances.

## BONDUES

### CONCERT DE L'AMICALE LAIQUE

La Commission de l'amicale laïque invite tous les amicalistes et sympathieants au concert de Noël qui aura lieu le 25 décembre, salle des Ecoles, avec le concours d'artistes réputés. La salle sera chauffée, on y trouvera des boissons chaudes

## NEUVILLE-EN-FERRAIN

**Fermeture des cabarets.** — A l'occasion des fêtes de Noël, les débitants et cafetiers de la commune sont autorisés à tenir leurs établissements ouverts toute la nuit du 24 au 25 décembre.

**Noël des enfants nécessiteux.** — Une distribution de gâteaux et chocolat sera faite par le Bureau de bienfaisance, à la Mairie, ce samedi, de 9 à 11 h., aux enfants de chômeurs nécessiteux et ceux des assistés du Bureau de bienfaisance.

**Etat Civil.** — Naissance. — Paul Samaille, rue de la Poste, 80.

Décès. — Marie-Claire De Breyne, 4 mois, rue des Fromets, 100. — Aurélie Henneuse, 77 ans, rue de Tourcoing, 113. — Juliette Desreumaux, 61 ans, chemin Vert, 105.

**Aux soldats permissionnaires.** — Le comité d'entr'aide invite tous les soldats permissionnaires de la commune à retirer un mandat de 15 fr. au siège du comité, 206, rue de Tourcoing, à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 15 janvier.

## MARCQ-EN-BARŒUL

### *AU CONSEIL MUNICIPAL*

Le Conseil municipal de Marcq-en-Barœul s'est réuni vendredi à 19 h. 30, sous la présidence de M. Albert Bailly, Maire.

M. le Maire rendit compte de l'activité de l'Administration municipale au cours de l'année 1938. Les diverses commissions se sont réunies 60 fois durant cette période. Après avoir pris connaissance de diverses communications, le Conseil procède au remplacement de MM. Henri Castelain, Jules Choquel et Léon Desbonnets, commissaires-répartiteurs décédés.

*Convention pour la construction de l'Hôtel des Postes.* — A la demande de l'Administration des P. T. T., le Conseil approuve une convention qui ne fait que reproduire les termes de l'engagement déjà pris antérieurement.

*Lotissements.* — Le Conseil approuve un projet d'avenant au cahier des charges du lotissement de la Mutuelle du *Mans*, et donne un avis favorable aux projets de lotissements déposés par M. Dufour et M. et Mme Vandewiele.

*Demandes de subventions.* — L'assemblée émit un avis sur chacune d'elles.

*Groupe scolaire du Plouich.* — Appelé à délibérer sur une demande de marche complémentaire pour la construction du groupe scolaire du Plouich, le Conseil décide de surseoir à cet examen, le marché présenté n'étant pas conforme à la décision prise par délibération du 15 mai 1937, approuvée par M. le Préfet du Nord.

*Taxe de visite sur les viandes.* — La taxe de visite sur les viandes, qui était jusqu'ici de 0 fr. 015, est portée à 3 centimes, maximum autorisé par le décret-loi du 14 juin 1938.

*Demande de l'Amicale laïque de Rouges-Barres.* — Le Conseil décide de mettre à l'étude quelques suggestions présentées par l'Amicale laïque de Rouges-Barres.

*Rééducation professionnelle des chômeurs.* — L'assemblée porte de 2 à 5 fr. l'allocation complémentaire accordée aux chômeurs fréquentant les cours de rééducation profesionnelle.

*Règlement de la Caisse de retraites.* — Est voté un additif au règlement de la Caisse locale de retraite du personnel communal.

*Assignation au Tribunal civil.* — Le Conseil municipal autorise M. le Maire à introduire toutes actons devant les juridictions compétentes pour défendre les intérêts de l'Hospice dans une affaire actuellement en cours.

*Affaire Delespaul-Havez.* — La ville de Marcq qui avait fait appel devant la Cour de Douai contre le jugement du Tribunal Civil de Lille la condamnant à supporter pour moitié avec l'Etat les dommages causés aux Etablissements Delespaul-Havez lors des troubles de juin-juillet 1936, vient de voir cette juridiction confirmer le premier jugement. L'arrêt n'a pas encore été signifié officiellement, mais M. le Maire a eu connaissance des attendus du jugement. Il semble que plusieurs arguments figurant dans la délibération du Conseil municipal du 16 décembre 1937 n'ont pas même été invoqués. Le Conseil, « profondément indigné d'une sentence faisant retomber sur la ville la responsabilité de faits qu'il ne lui était pas possible d'interdire », donne à M. le Maire tous pouvoirs pour défendre à nouveau sa cause par un pourvoi en Cour de Cassation.

Le Conseil procéda en dernier lieu à l'examen des demandes d'assistance.

**Bal des Jeunesses socialistes.** — En raison des rigueurs de la température, le bal qui devait avoir lieu ce samedi 24 décembre à 19 h., dans la salle municipale des fêtes de la place Dormer, est remis à une date ultérieure. Les cartes d'entrée déjà vendues conservent leur valeur.

## WERVICQ-SUD

### *LE CHOMAGE S'ACCROIT*

Durant la semaine du 12 au 18 décembre, le nombre des chômeurs s'est élevé à 133, dont 14 femmes et 119 hommes.

Pour la période du 28 novembre au 4 décembre, on comptait 80 chômeurs. mComme on le constate, le contingent des sans-travail s'est, hélas ! considérablement accru.

**Enquête administrative.** — M. le Maire informe ses administrés que les budgets additionnel 1938 et primitif 1939 de l'Association syndicale de la Méteren-Becque sont tenus à leur disposition à la Mairie pendant 15 jours, du 21 décembre au 5 janvier. Un registre est également déposer pour recevoir les observations e'il y a lieu.

**Assistance médicale gratuite.** — Les bénéficiaires de l'assistance médicale gratuite qui désirent changer de médecin à partir de 1939, sont invités à en faire la déclaration à la Mairie le plus tôt possible.

# LILLE

## UNE COUTURIÈRE a été brûlée vive rue Boucher-de-Perthes

Un terrible accident qui causa la mort d'une couturière-modiste, s'est produit mercredi, à 18 h., en de pénibles circonstances, au N° 91, rue Boucher de Perthes.

Mme Delbar, établie en la rue précitée, essayait une robe à une cliente, dans son magasin. Elle était placée près du poêle, qui, étant donné la rigueur de la température, fonctionnait « à plein rendement ».

Mme Delbar, au cours de son essayage, se baissa, et sa jupe frôla le poêle rouge. Immédiatement la pauvre femme se trouva entourée de flammes.

Une employée, Mlle Marie Danel, se dévoua, essaya de dégager, de sauver sa patronne. Ce fut peine perdue. Mlle Danel ne réussit qu'à se brûler aux mains.

Enfin, un voisin, M. Henri Ernoult, 89, rue Boucher-de-Perthes, accouru en entendant des cris, réussit à éteindre les flammes, non sans se brûler à la main droite.

Malheureusement, Mme Delbar, n'était plus qu'une pauvre chose inanimée. Transporté sans connaissance à l'hôpital de la Charité, elle y arriva dans le coma et y décéda jeudi à 8 h. 20 du matin, succombant à des brûlures au troisième degré, sur tout le corps et à la tête.

### Les pompiers sur les lieux

Rue Boucher-de-Perthes, l'alerte continua un certan temps, car le feu s'était communiqué à des draperies. Il fallut appeler les sapeurs-pompiers de la caserne Malus qui arrivèrent avec diligence, et éteignirent en cinq minutes le commencement d'incendie qui s'était déclaré. De ce côté les dégâts sont de peu d'importance.

L'enquête de police d'psage n'a pu que déterminer exactement les causes accidentelles de la mort de Mme Delbar.

# DOUAI

## UNE JEUNE FEMME FUT FRAPPÉE D'UN COUP DE COUTEAU PAR SON AMI RUE DES FRIPIERS

### Les jours de la malheureuse qui doit bientôt être mamans ne paraissent pas en danger

Dans un misérable logement de la rue des Fripiers, une jeune femme, Edith Bouret, âgée de 19 ans et déjà divorcée, vivait avec un ami, l'électricien Louis Gérard, 31 ans.

Jeudi matin, la jeune femme se réfugiait chez des voisins, les époux André, 8, rue des Fripiers, en se plaignant d'avoir été l'objet des violences de son ami.

Elle était encore chez eux, vers midi et demi, quand Girard y fit irruption por se répandre en menaces et notamment s'écrier : « Je vais saquer sa tête à bas ».

Après cette scène, Edith Bouret voulut regagner son logis, mais elle en trouva la porte fermée au moyen d'un solide cadenas.

Elle retourna chez André. Vers 19 h. 30 elle y vit revenir son ami. Une discussion s'engagea au sujet d'une demande de secours qu'Edith refusait d'adresser au maire. Girard se fâcha et disparut.

Tard dans la nuit, les époux André virent leur porte s'ouvrir brusquement et Girard apparut avec un couteau ouvert dans chaque main. Il était surexcité et donnait de grands coups de lame dans les murs. Il se dirigea vers Edith, assise près du poêle. Mais celle-ci se réfugia dans la chambre à coucher, portant dans les bras son bébé de quinze mois. L'homme la poursuivit pour lui porter un coup qui l'atteignit au côté gauche.

La femme s'effondra en s'écriant : « Ça me fait mal, je vais mourir ! » Girard l'obligea à se relever pour regagner leur domicile.

Les agents furent prévenus, qui vinrent cueillir l'électricien, lequel a été déféré au Parquet et écroué.

Quant à la jeune femme, qui va être de nouveau maman dans quatre mois, elle a été hospitalisée à l'Hôtel-Dieu. Ses jours ne sont pas en danger.


SPORTIFS LISEZ LE SAMEDI
**les sports du Nord**
le plus fort tirage des régionaux sportifs — Le numéro : 40 cent.


# DANS LA RÉGION

## LES EXPLOITS DES ÉCUMEURS DE L'ÉPARGNE DANS NOTRE RÉGION

### Comment Debart, le complice de l'escroc André Helleboid se décida à parler

Nous avons relaté les exploits d'une bande d'écumeurs de l'épargne et signalé l'arrestation d'André Helleboid, âgé de 26 ans, originaire de Vermelles.

Nous avons également dit qu'Helleboid avait comme principal complice qui souvent, en accompagnant Helleboid dans ses tournées de prospection, se donnait comme directeur. Il s'agit du nommé Léon Debart, originaire de **Calais**.

Le casier judiciaire du « directeur » est orné d'une longue théorie de condamnations encourues devant les tribunaux de notre région

Léon Debart est d'ailleurs passible de la relégation.

Il avait été choisi par Helleboid parce qu'il avait des dons pour la persuasion et parvenait à convaincre les clients les plus hésitants.

### A la prison de Béthune

Signalons que Debart fut transféré de la prison d'Arras à celle de Béthune, où le juge d'instruction le réclamait pour l'entendre conjointement avec Helleboid sur leurs escroqueries commises dans la région

Dès qu'il fut à la prison de Béthune, Léon Debart chercha, par tous les moyens, à se faire mettre en liberté provisoire.

Mais le Parquet se garda bien de faire droit à sa demande.

### Pour aller à l'hôpital

Debart ne perdit pas tout espoir de recouvrer la liberté. C'est ainsi que ces jours derniers il raconta à son gardien qu'il allait mourir ; qu'il avait eu effet avalé une épingle de sûreté ouverte, qui, déjà, il se sentait défaillir.

Ce qu'il cherchait c'était de se faire admettre à l'hôpital. Là, pensait-il, il pourrait plus facilement s'enfuir.

Le médecin de la prison fut appelé et examina Debart. Passé à la radio, le praticien ne constata la présence d'aucun corps étranger dans le corps de Debart.

Depuis, il a retrouvé la santé et le souvenir de ses exploits et de ceux de son ami Helleboid.

### Où Debart devient bavard

Alors, voyant qu'il n'y avait plus rien à faire pour obtenir sa mise en liberté, Debart changea brusquement d'avis.

Après avoir observé le mutisme le plus complet, il se décida à parler et devant M. Diousidon, juge d'instruction, il fit une longue démonstration des exploits commis par sa bande.

Debart énumérra même les noms des victimes du coupable trafic de la bande. Debart entra même dans des détails très édifiants sur les procédé d'escroqueries employés par son chef de file André Helleboid.

Non seulement ils frustralent les dupes qui croyaient à leurs belles paroles mais encore la société de capitalisation dont ils disaient être les représentants.

### Une prochaine confrontation

Maintenant que Debart s'est « mis à table » et a tout raconté au juge d'instruction, celui-ci ne manquera pas de le confronter avec Helleboid au cours d'un prochain interrogatoire.

De nouvelles plaintes sont parvenues au Parquet et l'on s'attend à des arrestations.

## UNE SEXAGÉNAIRE TUÉE PAR UNE AUTO PRÈS D'AMIENS

Amiens, 23. — Vers 22 heures, M. le docteur Macqueron, de **Saint-Riquier**, passait en auto au carrefour de Domvart quand, soudain, il vit devant sa voiture une femme qui traversait la chaussée. L'automobiliste ne put etopper ou virer à temps et la malheureuse fut renversée par le véhicule et tuée sur le coup.

La victime, qui parait âgée d'environ 60 ans, n'a pu encore être identifiée.

## PIERRE CHINE AUTEUR D'ACTES DE SABOTAGE A FEIGNIES A ÉTÉ EXTRADÉ HIER

### REMIS AUX GENDARMES DE QUIÉVRECHAIN, IL A ÉTÉ ÉCROUÉ A VALENCIENNES

Sur réquisitions de MM. les procureurs du roi de Bruxelles et de l'arrondissement de Mons, les gendarmes de Quiévrain-Belgique en service de rencontre à l'extrême frontière ont remis à leurs collègues français de Quiévrechain, Pierre Chine, né le 6 mai 1905 à Elhiant (Finistère), manœuvre, prévenu d'actes de sabotage à **Feignies**, extrait de la prison de Mons en vertu d'un mandat d'arrêt décerné par le juge d'instruction d'**Avesnes**. Il a été extradé à la demande du gouvernement français.

Conduit à **Valenciennes**, il a été écroué à la maison d'arrêt en attendant son transfert réclamé.

## COUR D'APPEL DE DOUAI

AUDIENCE DU 23 DECEMBRE 1938

### Comment les philatélistes furent « roulés » par trois jeunes boulonnais

Trois jeunes gens Leslie Wite, R. K., étudiant de 16 ans et Lucien Bert, de **Boulogne** firent paraître une annonce dans une sérieuse revue philatélie.

Ils déclaraient fournir aux amateurs pour 40 francs, les timbres de l'Exposition de Syrie et du Grand Libon ; pour 450 fr., ceux du l'icaragua. L'annonce stipulait que les fonds devaient être adressés au compte chèque postal de Lucien Bert, rue du Four-à-Chaux, à Boulogne. Bientôt une dizaine de milliers de francs furent accumulés. Naturellement, au cun des collectionneurs ne reçut jamais un seul timbre du Libon ou du Nicaragua.

Les fonds étaient partagés entre les trois complices.

Le Tribunal Correctionnel de Boulogn condamna les deux premiers à trois mois de prison avec sursis et Lucien Bert, à quatre mois sans sursis. Une amende de 50 francs fut en outre infligée à chacun des prévenus.

Me Lefebvre présente la défense, devant la Cour, de Bert, qui avait fait défaut à Boulogne. Me Reisenthel plaide pour les deux autres escrocs, dont M. l'Avocat Général Dejean de la Bâtie souligne l'habileté, en indiquant qu'ils sûrent choisir, pour duper les collectionneurs, une revue qui inspire toute confiance aux philatélistes.

**Le jugement de Boulogne est confirmé en ce qui concerne White et K... La peine de Bert est élevée à 6 mois, mais il obtient également le bénéfice du sursis.**

### Le cas d'un « apatride »

La Cour devait rendre hier son arrêt dans l'affaire d'Ephralm Caffe. Elle a a décidé de ne vider son délibéré que le 12 janvier prochain.

Caffe, expulsé d'Allemagne, de Belgique, de France, serait d'origine turque. Il revendique la qualité d' « apatride ».

Une demande de renseignements a été adressée au Consulat de Turquie. Le Parquet général attend toujours les indications demandées.

### L'Astrologue et la cartomancienne de Lille

Parisien installé à Lille, A... lisait l'avenir dans les astres ; Mme G... prévoyait également l'avenir, mais à l'aide des carte et du marc de café.

Un café où ils firent connaissance a été le théâtre de faits dont on se souviendra longtemps : la cartomancienne et son mari tirèrent la barbe de l'astrologue ; celui-ci administra des coups de tabouret à ses antagonistes et Mme G... fut légèrement blessée. Le Tribunal condamna A... à 15 jours de prison, 25 francs d'amende et 700 francs de dommages-intérêts.

## COMMISSION TECHNIQUE DU NORD DU GAZ ET DES EAUX POTABLES

La commission Technique Départementale du Gaz et des Eaux potables s'est réunie à la Préfectura le 23 décembre 1938.

Cette assemblée a examiné : la délibération du Conseil municipal du Cateau acceptant l'avenant au traité de concession du gaz; les arrêtés des maires d'**Armentières** et de **Lille** fixant respectivement les nouveaux prix de vente du gaz et le prix mensuel de location des compteurs à gaz ainsi que le cahier des charges pour l'entreprise de l'éclairage, du chauffage et de la force motrice pour le gaz de **Merville**.

En ce qui concerne les distributions publiques d'eau potable, la commission a donné son avis :

1. Sur les règlements de distribution des communes de **Bouchoin** de **Bousies** ;

2. Sur les délibérations des Conseils municipaux : a) sur les délibérats ion municipaux : a) de **Bousbecque**, **Capinghem** et **Prémesque** adoptant le 2e avenant au traité de concession passé avec la Société des Eaux du Nord ; b) De **Saint-Benin** relative au fonctionnement du service de distribution d'eau potable ; c) De **Saint-Hilaire-lez-Cambrai** portant augmentation de la redevance à l'hectare pour l distribution d'eau aux grues hydraulques ; d) De **Rosendaël** portant révision de la formule de variation du prix de l'eau ; e) De **Roubaix** et **Tourcoing** portant modification du tarif d'eau de rivière pour les particuliers à partir du 1er janvier 1939.

3. Sur la demande de la Société Lyonnaise des Eaux et de l'Eclairage, tendant à l'adoption d'une nouvelle formule pour la détermination du prix de l'eau potable, à **Dunkerque**.

4e Sur l'entretien des compteurs d'eau de **Merville**,

relative au mode de fixation de la formule déterminant le prix de vente de l'eau aux particuliers.

6. Sur l'arrêté du maire de **Wattrelos** portant fixation à partir du 1er janvier 1939 du prix de vente de l'eau potable.

# EN BELGIQUE

## TOURNAI

### DEUX ENFANTS QUI L'ÉCHAPPENT BELLE

Vers 17 h. 30, un accident qui aurait pu avoir de graves conséquences s'est produit rue St-Martin. Un cabriolet attelé d'un cheval appartenant à l'asile Saint-Charles pour hommes aliénés à Froidmont, descendait la dite rue. Voulant se garer pour laisser passer le tram le conducteur fit obliquer brusquement son cheval à gauche. Mais l'animal glissa et tomba. A ce moment une auto survenait dans la même direction. Pour éviter l'animal étendu eur le sol, l'automobiliste donna un brusque coup de volant à gauchhe. l'auto escalada le trottoir et il s'en fallut de peu qu'elle ne vienne coincer contre la façade d'un immeuble deux jeunes enfants qui se rendaient au conservatoire de musique. Ceux-ci en furent quittes pour la peur mais ils l'ont échappé belle.

### UN HOMME TOMBE ET SE CASSE LA JAMBE

Jeudi, vers 10 h., le nommé Joseph Vromant, âgé de 54 ans, cultivateur à Frasnes, se rendait à l'abattoir public de Tournai y conduisant une vache à abattre. Arrivé rue de la Planche, il glissa et tomba. On s'empressa auprès de lui et on le transporta chez M. Vandenbroeck. Le docteur Lestienne mandé aussitôt vint lui donner des soins et le fit admettre à la clinique Ste-Anne, rue du Château, où l'on constata qu'il avait la jambe gauche fracturée.

**Collision.** — Hier vers 11 h. 30, une collision s'est produite rue du Cygne, entre deux autos conduites respectivement par Demeulemeester Camille, domicilié à Froidmont et Amoris Walter, marchand de charbon à **Tournai**, rue de la Madeleine. Les deux véhicules ont été endommagés.

**Collision.** — Vers 18 h., une collision s'est produite rue des Volontaires entre une auto et un cycliste. M. Félicien Choquet, marchand de bière, demeurant rue de l'Arbaléte. Le cycliste a été projeté sur le sol et s'est blessé à la cuisse gauche. Il a reçu les soins du docteur du square de la Reine en patinoire ; les sportsmen patineurs peuvent ainsi s'en donner à cœur joie tout en favorisant une œuvre humanitaire. Entree par la rue du Pont-des-Trous. Prix : 3 fr. La patinoire est accessible au public jusqu'à 20 h. Des braseros ont été placés à la disposition des spectateurs.

**Etat civil.** — Naissances : Florimond Delvaldée, ch. de Renaix ; Pierre Letellier, rue du Chiatognies ; Edouard Nef, rue du Curé du Château ; Daniella Delbeke, av. Carton après quoi il a été reconduit à son domicile. La police enquête.

**On patine au square de la Reine.** — Le comité de l'œuvre nationale des invalides de la guerre a aménagé l'étang de Maire : Gérard Cuveller, ch. de Willemeau ; Jacques Libert, rue Ed. Valcke.

**Publications :** Jules Levau, chaudronnier, ch. de Bruxelles et Maria Wattecamps, fileuse, rue de la Paix. — Julien Swyden, horloger et Yvonne Cuvelier, à Ath. — Lucien Rousman, volontaire de carrière et Simone Van Keymeulen, à Schaerbeek. — Jules Desclée de Maredsous écuyer, docteur en droit et Marie-Agnès Baronne Van der Straeten en Waillet, à Marche en Famenne.

Décès : Marie Vandenbulcke, 86 ans, rue des Choraux ; Félix Pardœn, 76 ans, pensionné de l'Etat, boul. du Nord ; Rosa Delhaye, 53 ans, rue de la Culture ; Pauline Convert, 77 ans, rue du Château ; Nelly Delneste, 43 ans, rue Royale ; Juliette Godamont, 70 ans, cour Catteau.

## COURTRAI

**Etat civil.** — Naissances : Arthur Malisse, rue de Grœninghe, 36, dom. à Waereghem ; Cécile Vervaecke, rue du Feuillage, 43, dom. à Waereghem ; René Robecyn, Promenade des Anglais ; Jacqueline Courtens, quai du Psep, 7a, dom. à Cuerna ; Norbert Deemedt, rue St-Genois, 2 ; Francine Demets, rue de la Prévoyance, 17 ; Arthur Dubois, rue St-Genois, 120 ; Walter Moreels, Waile 55; André Defoer, rue de Grœninghe, 36, dom. à Harlebeke ; Léa Carton, rue du Roulaage, 28 ; Godfroid Debo, rue des Tisserands, 4 ; Nicole Honoré, Beverleal, 16 ; Julien Seynaeve, rue du Feuillage, 43 dom. à Heule ; Ghislaine Deschvuyvere, rue de Buda, 30, dom. à Heule.

**Publications :** Odilon De Keyser, garç. boulanger à Courtrai et Céline Seynaeve, épeuleuse à Roulers. — André Hillewaere ouv. en fil de fer et Martha Decraene, à Sweveghem. — Daniel Omark, assureur et Anna Caissens, coiffeuse à Menin. — Jules Vende Putte, rue du Parc, 1 et Marie Van Halle, e.p., rue du Parc, 1. — Clément Laporte, tailleur, av. Hugo Verriest, 40, et Maria Tevels, rue de la Céruse, 21.

Décès : Prosper Van Gunsem, 69 ans, rue Jean Palfeja, 24 ; Irma De Bouvries, 79 ans, av. de François Vercruysse, Beverlaere, 24 ; Clémentine Corsellis, 71 ans, rue Voorstraest, 48 ; Adèle Vandervieie, 92 ans, av. Van Dyck, 25 ; Marie Deschamps, 80 ans, dom. à Rolleghim ; Alphonse Kerckof, 59 ans, rue de la Prévoyance, 13 ; André Backland, 34 ans, boul. Georges Vercruysse, 43 ; Charles Kindt, 76 ans, ch. d'Aelieke, 91 ; Zulma Degroote, 58 ans, rue Basse Ville, 29 ; Marie Mime, 82 ans, rue de Buda, 2 ; Marie Decraene, 66 ans, dom. à Deeriyk ; Maria Delaere, 65 ans, rue Voorst.

**Service d'eau potable.** — Pontainier de service pour dimanche, jour de Noël, M. Gustava Callens, chaussée de Tournai, 41 Téléphone 2140.

**Service pharmaceutique.** — Dim. 25, le service pharmaceutique sera assuré de 8 à 22 h., par M. J. Supply, pharmacie « Le Lion », rue de Swaveghem

# L'INCENDIE DE MENIN

*Nous avons signalé hier qu'un incendie avait éclaté dans l'habitation de M. Camille Bernard, industriel, 43, rue d'Ypres, y faisant pour un million de francs de dégâts. On voit ci-dessus une vue de la maison sinistrée.* (Ph. Fol Bille)

# DERNIÈRE HEURE

## TOUJOURS LES ENFANTS MARTYRS...

### Condamné à un dur travail un garçonnet de Pontoise était privé de nourriture et de vêtements par son oncle

**Le malheureux qui recevait souvent des coups a du être hospitalisé et son oncle a été écroué**

Pontoise, 23. — M. Bartolli, commissaire de police de Pontoise, a ouvert une enquête au sujet d'un enfant martyr, le jeune Jacques Davidson, né le 17 janvier 1922 à Chantilly, qui avait été confié depuis une dizaine d'années par son père à son oncle, Ernest Garot, entrepreneur de couvertures et plomberie, rue Saint-Martin, à Pontoise.

De l'enquête, il résulte que le jeune Davidson, qui a maintenant 17 ans, n'en paraît pas plus de huit ou neuf : il est dans un état de santé extrêmement précaire. Travaillant matin et soir, même aux soins de ménage les plus ordinaires et manquant, paraît-il, totalement de nourriture, les voisins affirment qu'il recevait souvent des coups. De plus, il était vêtu de haillons, son oncle et sa tante ne lui laissant pas les vêtements que des voisins compatissants lui donnaient.

Examiné par un médecin, l'enfant fut immédiatement confié à l'Hôpital de Pontoise. En raison de ces faits, M. Garot a été écroué.

Le père du petit Davidson habiterait actuellement à Chantilly.

## LE CANADA RECONNAIT L'EMPIRE ITALIEN D'ETHIOPIE

New-York, 23. — La « Canadian Press » annonce d'Ottawa que M. Mackenzie King, premier ministre du Canada, a demandé à l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Rome d'aviser le gouvernement italien que le Canada reconnaissait le roi d'Italie comme empereur d'Ethiopie

## UN RICHE COLLECTIONNEUR CAMBRIOLÉ A PARIS

Paris, 23. — Un riche collectionneur, M. Pizarro, a signalé ce matin au commissaire de police du quartier du Faubourg du Roule que des malfaiteurs avaient pénétré par effraction dans son appartement et y avaient dérobé de nombreuses pièces de collection de la Renaissance et du Moyen Age, parmi lesquelles se trouvaient des objets d'ivoire d'une grande valeur, ainsi que des émaux et des ors émaillés, notamment des vierges du moyen Age et du XVIe siècle.

L'enquête a établi que les cambrioleurs s'étaient introduits dans l'appartement en forçant la porte d'entrée sur laquelle ont été relevées les marques de plus de trente pesées. Les principales pièces de collection dérobées à M. Pizarro sont de provenance espagnole et difficilement négociables.

## AU COMITÉ NATIONAL DE SURVEILLANCE DES PRIX

Paris, 23. — Le secrétariat général du Comité national de surveillance des prix communique :

« Le Comite national de surveillance des prix s'est réuni, aujourd'hui, au ministère de l'Economie nationale.

Il a pris connaissance du compte rendu de l'activité au cours de la semaine écoulée. Le Comité national a ensuite entendu un exposé de la réunion qui s'est tenue le 21 décembre en vue d'informer les représentants du commerce de détail et notamment de l'alimentation sur les conditions de l'application des articles du décret du 12 novembre relatifs à l'affichage et à l'étiquetage des prix.

Les représentants du commerce ont exprimé leur accord et ont déclaré qu'ils étaient prêts par une étroite collaboration à faciliter la tâche des organismes départementaux de surveillance des prix.

Le Comité national ensuite procédé à une mise au point des différentes questions se rapportant au contrôle des prix dans le commerce de détail.

Une circulaire sera adressée, à cet effet, par le ministre de l'Economie nationale, aux préfets, en vue de donner des instructions précises aux comitées départementaux.

Enfin, sous réserves d'études complémentaires approfondies, le Comité national a pris des décisions provisoires intéressant les industries sidérurgiques et de l'aluminium.

Il a également rendu une décision sur les prix du fer blanc.

## EN FRANCE

Paris, 23 — Un nouvel arrangement commercial franco-belgo-luxembourgeois, reprodusant dans leur ensemble les dispositions, tout en les complétant heureusement sur certains points, de l'accord venant à expiration le 31 décembre, a été paraphé

Paris, 23. — Le ministre de l'Education nationale et des Beaux-Arts communique que le Grand Prix national du cinéma français ainel que les Grands Prix nationaux du film documentaire, du film ecientifique et du film pédagogique français seront décernés dans les premiers jours du mois d'avril 1939.

# SPECTACLES ET CONCERTS


*A ROUBAIX*

**GRAND THÉATRE DE ROUBAIX**
Fêtes de Noël : Samedi 24 à 8 h. 30, Dimanche 25, Matinée à 15 h. - Création à Roubaix du grand succès de l'Opérette
*AU PAYS DES VALSES*
Opérette à grand spectacle en 3 actes et tableaux avec J. Hirrigaray, baryton de la «Gaîté Lyriques, M. Deffianne, de l'Opéra Comique et H. Despuech, le célèbre comique de « Mogador ». — Location ouverte au Café du Théâtre et par Téléphone 340 09 1208

**COLISEE**
MAT. 3 H. - SOIR. 8 H. 30 (Tél. 346.85)
Pierre Richard Willm, Annie Vernay da
**TARAKANOVA**
Jules Berry et le Comique belge Lisœu
*dans* Mon père et mon papa
— DESSINS ANIMES —
Tous les Samedis : Matinée à 3 heures 1202

3 h. 8 h. 30 **SAINTE-CÉCILE** TÉL. 344.86
UN BEAU PROGRAMME POUR NOEL
Annie Ducaux, Roger Duchesnes
Carinne Luchaire dans
**PRISON SANS BARREAUX**
une œuvre généreuse qui intéresse toujours, émeut souvent.
Rosina Lawrence, Jack Haley
Laurel et Hardy dans
*ON DEMANDE UNE ÉTOILE*
UN MICKEY EN COULEURS. 1203

**CINEMA NOËL**
76, rue Jouffroy. ROUBAIX. Tél. 343.59
Matinée 3 heures - Soirée 8 heures
TARAKANOVA
*MON PÈRE ET MON PAPA*
— UN DESSIN — 1203

UNIVERSEL ■ FAMILIA
JOHN KING R CROMWELL dans **APRÈS**
J'ARRANGE LE FISC. 1204

MAISON DES TRAMWAYS CE SOIR à 8 heures
Jean Kiépura, Martha Eggerth dans
*CHARME DE LA BOHÊME*
Lucien Baroux, Betty Stockfeld dans
L'ANGE DU FOYER 1201

*A LYS-LEZ-LANNOY*
Loc. dès 8 heures **CARIOCA** Soirée à 8 heures
**Paix sur le Rhin**
LA 3e FEMME DE BARBE-BLEUE.

*A WATTRELOS*
*SPECTACLE DE NOEL*
Les Cinémas « Familia », Grand'Place et « Métro-Ciné », rue Cernot, présentent cette semaine un véritable spectacle de gala.
« Charme de la Bohème », est une œuvre superbe, toute de charme, de jeunesse et de musique, interprétée par la couple à voix d'or : Jean Kiépure et Martha Eggerth. Ce film est une adaptation modernisée de l'œuvre célèbre d'Henri Murger, « La Vie de Bohème », musique de G. Puccini. Les principaux airs de l'opéra : « On m'appelle Mimi », et « Que cette main est froide », ainsi que quelques mélodies modernes sont interprétés par les deux fameux chanteurs avec un talent incomparable.
Avec « L'Ange du Foyer », interprété par Lucien Baroux et Betty Stokfeld, ces deux salles offrent un sensationnel spectacle qu'il ne faut pas manquer.

**FAMILIA**
SOIREE A 8 HEURES
Jean Kiépura, Martha Eggerth
*LE CHARME DE LA BOHÊME*
Musique de PUCCINI.
Lucien Baroux dans
L'ANGE DU FOYER 1211

**MÉTRO-CINÉ** 240, r. Cernot WATTRELOS
Jean Kiépura, Martha Eggerth dans
*LE CHARME DE LA BOHÊME*
Musique de PUCCINI.
Lucien Baroux dans
L'ANGE DU FOYER 1212

**CRÉTINIER-PALACE -- Wattrelos**
*GRETA GARBO* DANS *CHARLES BOYER*
**MARIE WALEWSKA**
LE TOURNANT DANGEREUX

*A TOURCOING*
*THÉATRE MUNICIPAL*
A l'occasion des fêtes de Noël, ce soir, à 20 h. ; dimanche 25 eu lundi 26 décembre, quatre représentations du grand succès « ROSE MARIE », opérette moderna à grand spectacle. Prix ordinaires des places.

**CINÉ-THÉATRE** Av. Gustave Dron Tourcoing. T. 3.52
SAMEDI à 15 h. 15 et except. à 20 h.
*LES HOMMES SANS NOM*
av. Constant Rémy, T. Féder, S. Malt.
UNE ETOILE EST NEE
entièrement en couleurs 1220

**REX** Rue de Mauvaux BLANC - SEAU
CE SOIR, A 8 HEURES.
GRETA GARBO, ROBERT TAYLOR
Le Roman de Marguerite Gauthier

**AU FRESNOY**
CE SOIR A HUIT HEURES
Fernandel dans
**Le Schpountz**
— RELIEF 1938 —
LA VENUS DE LA ROUTE.
Ciné du Caprean - Wasquehal
Elvire Popesco, Louis Jeuvet dans
ÉDUCATION DE PRINCE
LE RETOUR D'ARSÈNE LUPIN.
— Demain Dimanche —
Une seule séance à 5 H. 45. 1221

**RIALTO** ■ 3 h. et 8 h. 15
Jean MURAT : NUITS DE PRINCE
*MON PÈRE AVAIT RAISON* 1225

**Rue des Champs, Tél. 11.90** A 3 h. et 8 h.
Greta GARBO et Charles BOYER dans
MARIE WALESKA
TARO LE PAIEN - 1 Mickey en couleurs 1223

**OLYMPIA | Pont des Plats**
Matinée à 3 heures - Soirée à 8 heures
— LE RELIEF 1938 —
FERNANDEL dans
**LE SCHPOUNTZ**
de Marcel PAGNOL.
*VÉNUS DE LA ROUTE*
film d'Aventures. 1222

*A LILLE*
AUJOURD'HUI SAMEDI
**Familia.** — Permanent de 13 à 19 h. 30 ; soirée à 20 h. 45 : « Le fou chantant ».
**Capitole** — 15 h. et 20 h. 45 : « La femme du boulanger ».
**Camée.** — Permanent de 14 à 19 h. 30 ; soirée à 20 h. 45 : « Les Aventures de Robin des Bois ».
**Rexy.** — Permanent à partir de 13 h. 30 ; à 21 heures : dernière séance : « Retour à l'aube » avec Danielle Darrieux.
**Omnia.** — 15 h. et 20 h. 30 : « Quadrille » et « Ames à la Mer ».
**Eden.** — Permanent de 14 h. 30 à 23 h. 30 : « Marthe Richard » et « Champagne vaise ».
**Union.** — 15 h. et 20 h. 30 : « Le Voleur de Fem